

**Décision n° 49627 du 30 novembre 2020
portant promotion de sous-officiers de réserve du commandement
de la gendarmerie de La Réunion**

NOR : INTJ2026264S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 49626 du 30 novembre 2020 (NOR : INTJ2026262S),

Décide :

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Dalleau	Joseph	NIGEND : 134 236
----------------	--------	------------------

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Fleury	Pascal	NIGEND : 99 930
Ichane	Jean-Bruny	NIGEND : 251 662
Pausé	Gianni	NIGEND : 252 467
Hang-Si-Lan	Teddy	NIGEND : 200 952

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Hélène	Régis	NIGEND : 148 474
Delemarre	Franck	NIGEND : 162 895
Zerrougui	Nadia	NIGEND : 253 207

Article 2

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2020 :

Suchocki	Gérard	NIGEND : 166 247
-----------------	--------	------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 novembre 2020.

*Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. Descoux*